

PERFECTIONNEMENT À LA CONDUITE VÉHICULE LÉGER BOÎTE MANUELLE OU BOÎTE AUTOMATIQUE

Réglementation et organisation :

Le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne) vise à former des conducteurs plus responsables ayant une meilleure connaissance des risques, des influences et des pressions sociales.

Objectif pédagogique de la formation :

Conforter ses connaissances techniques, réglementaires et de Sécurité Routière permettant de conduire un véhicule terrestre à moteur relevant de la catégorie B ou B78.

Public concerné et Pré requis :

Toute personne ayant un permis de conduire B ou B78 valide en France et qui souhaite perfectionner ses acquis.

L'entrée en formation de perfectionnement à la conduite est soumise, à l'auto-école sociale ACEE, à une évaluation initiale. Référence de l'évaluation : AE01 au tarif de 30 €.

Le programme de formation est conforme au référentiel de formation REMC.

Compétences visées et résultats attendus :

- Conforter les différentes compétences nécessaires conformément au Code de la route.
- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
- Circuler dans les conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Programme de formation :

- **L'évaluation initiale obligatoire au sein de l'auto-école ACEE** permet de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation à hauteur de 30 € de l'heure.
- En fonction des besoins de la personne, celle-ci pourra bénéficier d'une remise à niveau du Code et de leçons de conduite reprenant les modules du REMC.
- Utilisation de 2h minimum du simulateur de conduite pour le perfectionnement.

Organisation de la formation :

- Formation à la conduite en présentiel sur véhicule double commandes manuelles ou automatique. Ces heures de conduite ne seront pas prioritaires sur la planification des moniteurs.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Méthodes active et participative adaptées à l'élève.
- Alternance d'exercices concrets, de mises en situation et d'apports théoriques.
- Mise en situation de réflexion.
- Évaluation des compétences et de l'objectif travaillé à chaque fin de leçon.
- Utilisation du simulateur de conduite.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Évaluation en situation de conduite.
- Bilan intermédiaire afin de définir le nombre d'heures restant.
- Évaluation finale effectuée par le formateur.

Dispositif des suivis :

Fiche de suivi et feuille d'émargement.

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des élèves sur l'organisation, les qualités pédagogiques de l'enseignant, les méthodes et supports utilisés ...

Fin de la formation :

À l'appréciation du formateur grâce au bilan final.

Qualification des formateurs :

Titulaire Bepecaser ou titre professionnel.

Autorisation d'enseigner en cours de validité.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités, possibilités, difficultés dans le suivi de cette formation.

Type de formation : continue

Référence de la formation : AE05

Durée : en fonction de l'évaluation initiale

Tarif : 30 € par heure

Agrément dans le département :

- **GARD :** 18 Rue Pradier 30000 NIMES

Équipements :

Véhicules double commandes boîte manuelle et véhicules double commande boîte automatique réglementaires, simulateur.

Personnes en situation de handicap : nous contacter pour connaître l'aménagement possible.

Participant : seul pendant les heures de conduite.

Modalités : Nous consulter ou visible sur notre site internet (Programme et tarifs).

L'inscription peut se faire sous réserve de disponibilités de place et selon les modalités de prise en charge. (Nous consulter).

(*) Association ACEE non soumise à la TVA article 293.B du CGI

Responsable de l'auto-école :

Nadine BIGEIRE

Directeur de l'association :

Philippe POURCHET

Taux de satisfaction pour l'année 2023 : 100 %

Documents à fournir :

- 1 photo d'identité
- 1 justificatif d'identité (pièce d'identité en cours de validité)
- Permis de conduire B ou B78 valide
- Attestations CAF et France Travail
- Règlement financier ou accord de prise en charge

Contact : ACEE

Siège : 106 Rue Le Corbusier - ZI de Grézan - 30034 Nîmes Cedex 01

Auto-école : 18 Rue Pradier 30000 NIMES

Tél : 04 66 21 04 91

Email : acee.aes30@yahoo.com

Site internet : www.acee-nimes.fr

Siret : 399 085 158 000 75

N° déclaration d'activités : 76300520330

N° Agrément : I 15 030 0002 0 délivré par le Préfet du Gard.